



Paris, le 7 avril 2017

## **Plan National pour le dépistage des cancers féminins, oubli ou mépris des compétences des sages-femmes?**

Le 6 avril 2017, Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, a officialisé son plan d'action pour la rénovation du dépistage organisé du cancer du sein. Celui-ci prévoit, en autres, « *une évaluation du risque et une approche personnalisée pour les femmes entre 25 et 50 ans* » par la mise en place, notamment, d'une consultation pour les femmes âgées de 25 ans, prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Cette consultation de prévention assurerait également « *une approche plus globale* » en abordant les facteurs de risques comportementaux ainsi que les éléments de santé sexuelle. Ce dépistage organisé permettra de « *renforcer l'information donnée aux femmes dès l'âge de 25 ans et améliorer le suivi de toutes les femmes* ».

Le cancer du sein étant la première cause de décès féminins par cancer en France, les sages-femmes et les étudiants sages-femmes saluent la mise en place d'une telle mesure qui accentue enfin la prévention concernant la santé des femmes, en concrétisant une de leur proposition depuis 2013.

### **Seul hic, et il est de taille Madame la Ministre, selon vous, ce dépistage organisé est du ressort du gynécologue ou du médecin traitant, seulement ?!**

Madame Touraine semble avoir oublié les compétences des sages-femmes françaises en matière de gynécologie de prévention. Pourtant, lors de son discours dans le cadre du lancement de la campagne de communication sur les compétences des sages-femmes le 22 juin 2016, elle ne s'y trompait pas : « *[...] les sages-femmes font beaucoup plus que cela: elles assurent le suivi de la femme en bonne santé, peuvent lui prescrire une contraception, réaliser certaines vaccinations, intervenir dans la prévention des addictions...* »

Nous tenons à rappeler au Ministère de la Santé, que 23 000 sages-femmes exercent en France et que le dépistage des cancers féminins fait partie intégrante de leur pratique. Leur formation initiale garantit leur compétence en consultations gynécologiques de prévention et de contraception dans une logique de travail pluri-professionnel.

### **Les sages-femmes et les étudiants demandent une rectification dès aujourd'hui de ce plan d'action en incluant les sages-femmes dans sa mise en oeuvre.**

#### **Contacts**

- > Eléonore BLEUZEN - Présidente de l'Anesf - 06.74.62.52.31
- > Sylvie LE ROUX - Présidente de l'ANSFC - 06.75.12.76.29
- > Sophie GUILLAUME - Présidente du CNSF - 06.16.56.22.82
- > Caroline RAQUIN - Présidente de l'ONSSF - 06.6642.95.94